

**Acte de candidature au poste d'administrateur
de la SCIC-SAS Citoy'enR**

Assemblée générale de juin 2026

Acte de candidature à retourner à l'adresse societaires@citoyenr.org ou à Citoy'enR – 6 rue Louis-Marc Demouilles 31400 Toulouse **avant le 13 mai 2026**

Je soussigné (e) :

NOM : PAPAIX Prénom : FLORIAN

(si personne morale) représentant :

demeurant (ou siège social) : 78 AVENUE YVES BRUNAUD 31500 TOULOUSE

Sociétaire de la SCIC-SAS Citoy'enR, appartenant à la catégorie :

- 1 « Producteurs de biens et services »
 2 « Bénéficiaires »
 3 « Collectivités et leurs groupements, institutions »
 4 « Acteurs locaux »
 5 « Partenaires financiers »

Déclare être candidat(e) aux élections du conseil d'administration de la SCIC-SAS Citoy'enR qui auront lieu lors de l'assemblée générale de juin 2026.

A : Toulouse

Le 12/05/2026

Signature :



Nous vous prions de bien vouloir remplir la déclaration de non-condamnation ci-après et de nous fournir une photocopie de votre carte d'identité ou de passeport en cours de validité. Pour les personnes morales, un extrait d'immatriculation au RCS en original de moins de 3 mois ; si non-immatriculé au RCS, une déclaration d'existence.

Déclaration de non-condamnation et de filiation

Je soussigné (e) : PAPAIX FLORIAN

Né (e) le : 06/10/1995

à : NIMES (30)

de (nom et prénoms du père) : PAPAIX DIDIER

et de (nom et prénoms de la mère) : PINTO SUAREZ CHRISTIANE

demeurant : 141 ROUTE D'UZES 30700 VALLABRIX

Déclare sur l'honneur, conformément à l'article A 123-51 du Code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire, soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à : TOULOUSE

Le 12/05/2026

SIGNATURE :



Rappel

Article L-123-5 du Code du Commerce :

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de six mois.

Déclaration d'intérêt

Le ou la candidat(e) s'engage sur l'authenticité des informations fournies et accepte que sa candidature soit soumise à vote des sociétaires. **Attention** : toutes les informations que vous renseignez seront publiées en accompagnement de votre candidature et portées à la connaissance de tous les sociétaires.

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à candidater au conseil d'administration de Citoy'enR ?

D'abord membre de l'association Citoy'enR en 2016, je fais parti des membres actifs ayant aidés à la création de la SCIC en 2017. Depuis lors, je suis bénévole et membre actif de la coopérative.

Membre du CA depuis 2017, du groupe moteur et ayant participé au groupe de travail technique, communication et sensibilisation, je reste toujours motivé pour participer au conseil d'administration de la coopérative en renouvelant ma candidature aujourd'hui.

Que pouvez-vous apporter à Citoy'enR et à son conseil d'administration ?

Depuis ma sortie de la fac en 2020, j'ai rejoint un bureau d'études réalisant la conception des équipements techniques des bâtiments (production d'énergie renouvelable, ventilation, chauffage, électricité). Une partie de mon travail consiste à dimensionner des équipements de production d'énergie renouvelable (géothermie, biomasse, solaire photovoltaïque).

Mon expertise dans le domaine du bâtiment et du solaire photovoltaïque me semble un atout pour aider le conseil d'administration et la coopérative.

De plus, mon expérience sur le long terme chez Citoy'enR (10 ans en octobre 2026) me permet d'avoir une bonne connaissance du fonctionnement des SCIC et de l'historique de la coopérative.

Quelles sont les actions que vous avez menées récemment pour Citoy'enR ?

Gestion de l'organisation générale de l'AG et préparation des documents (mail aux sociétaires, PV d'AG du CA, Excel de calcul des votes, ...).

Quels sont selon vous les enjeux pour Citoy'enR dans les années à venir ? Quelle est votre vision du projet ?

Le domaine du photovoltaïque et de la production d'électricité reste complexe et très évolutif. Au début des coopératives, le modèle était simple : réaliser une installation et revendre l'électricité à un tarif raisonnable pour nous. Aujourd'hui ce modèle n'est plus d'actualité et Citoy'enR doit s'adapter comme elle l'a fait sur ces derniers projets (ACI sur l'Ehpad de Balma et boucle d'ACC sur Colomiers en cours de montage). Les coopératives ont un avenir en trouvant des solutions et en s'adaptant aux différentes évolutions.

Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêt à consacrer à Citoy'enR ?

Depuis début 2026, mon changement de statut au sein de mon bureau d'études (j'ai rejoint la co-gérance) a fortement restreint mon temps de travail quotidien au sein de la coopérative. Cependant, je reste disponible pour les réunions de travail du groupe moteur, le travail sur la stratégie et le conseil d'administration.

Fait à : Toulouse

Le 12/05/2026

SIGNATURE :

